



FORMATION PRATIQUE

STS 01



OBJECTIFS

La formation STS s'adresse aux personnes souhaitant opérer un aéronef qui circulent sans équipage à bord (drone), d'une masse <4kg (A2) en vue directe du télépilote ou >4kg en agglomération en VLOS (STS-01 ou hors agglomération)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La formation est composée :
 - d'un module théorique intégrant 8 modules
 - d'un module pratique intégrant l'acquisition de 4 domaines de compétence
- La partie théorique est validée par un examen DGAC en ligne ou en centre d'examen
- La partie pratique est attestée sur les compétences acquises dans les différents domaines par le candidat

PUBLIC CONCERNÉ

Être âgé de 16 ans révolus.
Toutes personnes désirant apprendre à piloter
Toutes personnes ayant obtenu ses examens A1 et A3
Toutes personnes ayant obtenu son examen OPEN A2 (BAPD)

VALIDATION DU STAGE

Formation non diplômante. Remise d'une attestation de suivi de formation pratique

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est validée au moment de la réception du bon de commande.

PRÉREQUIS

- Avoir obtenu ses examens :
- Open A1/A3
 - Open A2
- Etre inscrit au passage de l'examen CATS

LIEU

Toute la France

EFFECTIF

Jusqu'à 2 élèves par instructeur

DUREE

- 28 heures soit 4 jours
- Phase Théorique : 14 heures (2 jours) de formation théorique en présentiel avec cours sous format interactif, réalisation de missions-types
 - Phase Pratique commun STS 01: 14 heures (soit 2 jours) de pratique

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Cours sous format interactif avec utilisation d'un vidéoprojecteur et d'un tableau
- Support de formation théorie et pratique
- Drone de classe C5

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques en présentiel et réalisation de missions-types
- Temps d'échanges entre instructeur et participants
- Phase de pilotage de drone de classe C5

ÉVALUATION ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Evaluation de l'action pédagogique

L'acquisition des compétences est suivie tout au long de la formation par des comptes rendus d'avancement et des évaluations. Ceux-ci sont renseignés par l'instructeur dans le Livret de Progression de l'élève télépilote

Evaluation finale des acquis : grille d'évaluation sur six thèmes :

1. Préparation du vol mission
2. Préparation du vol machine
3. Briefing, débriefing, retour d'expérience
4. Vol situation normale
5. Vol situation anormale
6. Vol hors vue

Evaluation de la satisfaction

A l'issue de la formation, l'instructeur procédera à l'évaluation qualitative des journées passées avec le stagiaire. Un questionnaire sera à compléter par le stagiaire afin de mesurer sa satisfaction.

ACCESSIBILITÉS

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant. Un questionnaire envoyé en amont de la formation invite les participants à nous contacter s'ils ont besoins d'aménagements spécifiques en lien avec leur situation de handicap. Nous nous employons à rechercher, avec les personnes concernées, les moyens de compensation qui leur seront adaptés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation Théorique en présentiel

Formation Théorique en présentiel : 14 heures.

1 - Réglementation générale catégorie spécifique :

- STS01 STS02
- Autorisation d'exploitation (PDRA/SORA)
- LUC (Notion)

2 - Performances humaines

- IMSAFE
- Capacité physique (Vision/Temps de réaction/Médicaments)

3 - Procédures opérationnelles

- Préparation de mission
- Check list prévol/en vol / après vol

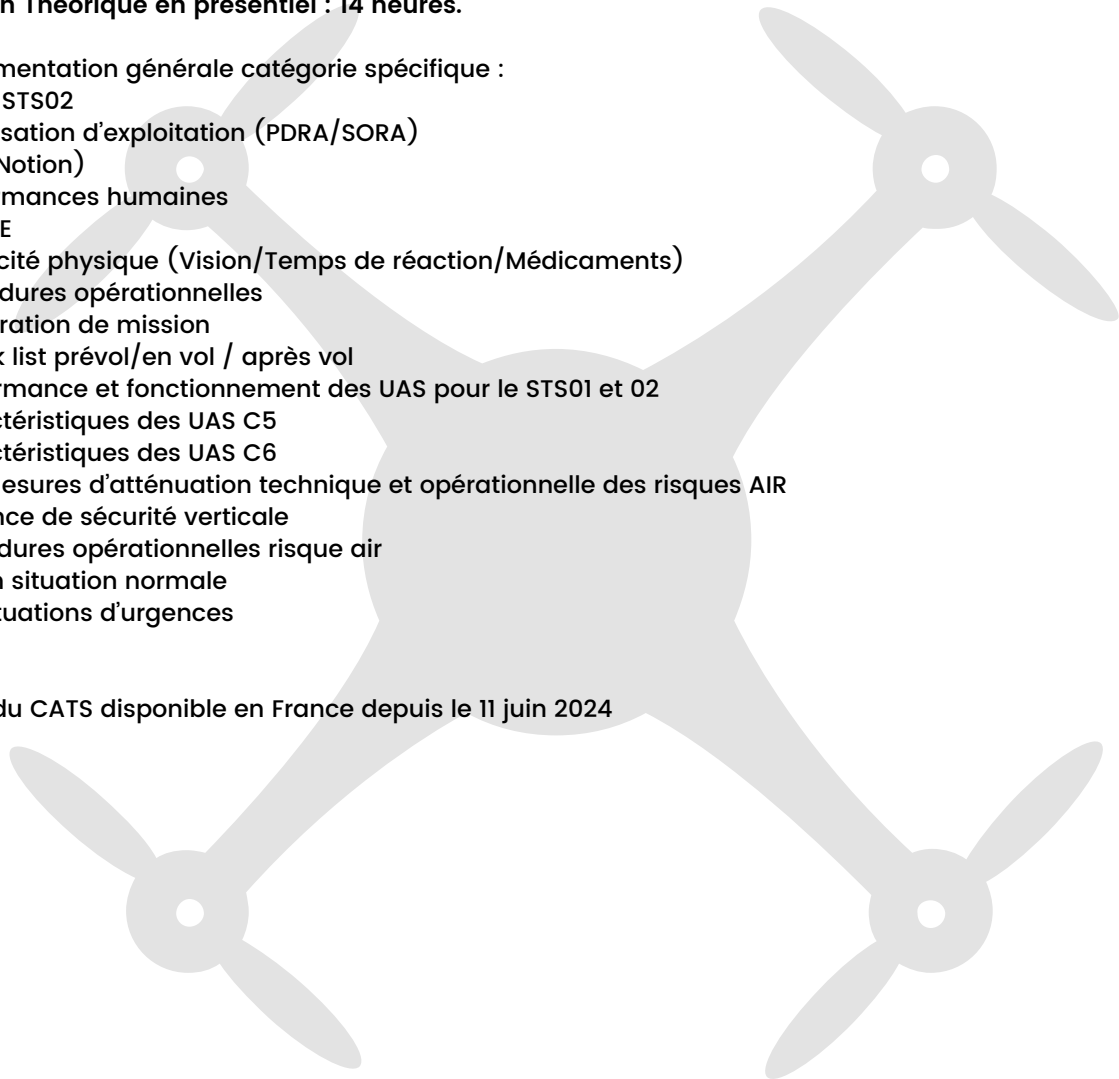
4 - Performance et fonctionnement des UAS pour le STS01 et 02

- Caractéristiques des UAS C5
- Caractéristiques des UAS C6

5 - Les mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques AIR

- Distance de sécurité verticale
- Procédures opérationnelles risque air
- Vol en situation normale
- Les situations d'urgences

Examen du CATS disponible en France depuis le 11 juin 2024



PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation Pratique en présentiel – Tronc commun STS01 et 02

Formation Pratique en présentiel : 7 heures.

AVANT VOL

I – Préparation du vol/Briefing

- Définir le volume opérationnel de vol et les zones de sécurité
- Définir les scénarios de vol pour une mission donnée (A1,A2,A3,STS01, STS02)
- Mettre en pratique ses connaissances théoriques pour évaluer une zone d'exclusion des Tiers
- Vérifier les éléments météo qui permettent d'engager ou non une mission
- Réaliser un Briefing

II- Préparation machine/Inspection et mise en service de l'UAS

- Réaliser une inspection visuelle de son UAS
- Connaître les procédures pour mettre à jour les Firmware et software de sa machine
- Calibration IMU
- Régler le Failsafe en cas de perte de liaison
- Paramétrer les hauteurs et distances de vol
- Activer le mode basse vitesse sur votre UAS
- Mettre en œuvre et tester les mécanismes de sauvegarde de son appareil en fonction des systèmes disponibles selon la classe de l'UAS C1 C2 C3 C5 ou C6

III- Mécanisme d'urgence

- Connaître les mesures de base à prendre en cas de situation d'urgence

CE PLAN DE FORMATION PEUT ÊTRE MODIFIÉ POUR ÊTRE ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DE L'ÉLÈVE.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation Pratique en présentiel – STS 01

Formation Pratique en présentiel : 7 heures.

EN VOL

I - VOL EN CONDITIONS NORMALES

- Etre capable de contrôler son environnement de vol
- Effectuer un décollage manuel en toute sécurité
- Mettre le drone en mode stationnaire
- Effectuer des virages coordonnés de grande envergure
- Effectuer des virages coordonnés de faible rayon
- Maintenir un vol horizontal à altitude constante
- Effectuer des changements de direction, d'altitude et de vitesse
- Suivre une trajectoire préétablie
- Ramener le drone à votre position lorsque sa distance de vol dépasse la limite de visibilité
- Gérer la procédure de retour automatique ou manuel au point de départ
- Connaître les méthodes pour utiliser des repères visuels externes afin d'estimer la distance et l'altitude du drone

II- GERER LES SITUATIONS ANORMALES

- Détecter une situation anormale
- Être capable de maintenir le contrôle de la trajectoire de vol du drone lors de situations anormales
- Acquérir les compétences nécessaires pour réagir et maintenir la sécurité en cas d'incursion de personnes dans la zone d'opération
- Savoir réagir en cas d'incursion d'un autre drone dans la zone d'opération
- Savoir réagir en cas d'incursion d'un aéronef habité dans la zone d'opération
- Savoir réagir en cas de crash de votre drone
- Méthodes pour récupérer le contrôle en cas de perte de liaison avec le drone

CE PLAN DE FORMATION PEUT ÊTRE MODIFIÉ POUR ÊTRE ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DE L'ÉLÈVE.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET FORMATION

Marlène ALSAT

marlene.alsat@flyingeye.fr

04 89 37 41 84

V3 du 25/06/2024



FLYING EYE SAS au capital de 30.000,00 € – RCS Grasse 850 492 570

Siège social : Green Side
Bat B1
400 avenue Roumanille
06410 BIOT
SOPHIA ANTIPOLIS

«Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93060860506
auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte
d'Azur »